BROCHURE D'INFORMATIONS SUR L'IMPLANT COCHLÉAIRE

CIAM - Centre d'Implants Auditifs adulte des Alpes Maritimes

IUFC - CHU de Nice
31, avenue de Valombrose
06103 Nice Cedex 2

Tel : 04.92.03.17.18

Secrétariat hospitalier :
iufc @ chu-nice.fr

Secrétariat centre d'implant :
ciam @ chu - nice . fr

Site internet : www.iufc.fr

Avant-propos

Ce livret est destiné aux patients adultes atteints d'une surdité sévère à profonde bilatérale, d'acouphènes très invalidants ou de fluctuations importantes d'audition, porteurs d'appareils auditifs et qui chercheraient un complément d'information au sujet de l'implant cochléaire.

Il ne remplace ni un suivi thérapeutique approprié, ni un avis médical auprès d'un médecin ORL.

Il peut être délivré par un médecin ORL, un audioprothésiste, un orthophoniste ou un médecin généraliste.

Le bilan pré-implantation n'est pas l'engagement de bénéficier d'un implant cochléaire. C'est une étape demandée par votre médecin dans votre parcours de soin.

Il est conseillé de réaliser l'ensemble des bilans afin que votre spécialiste puisse vous conseiller au mieux.

Si vous êtes en indication d'implantation cochléaire, la décision de l'implantation vous appartient.

Ce livret a été réalisé avec minutie par l'équipe du CIAM de l'IUFC Nice :

Mélanie Falaschi (orthophoniste) : melaniefalaschi.ortho@gmail.com
Camille Martinsky (orthophoniste) : cmartinsky.orthophoniste@gmail.com
Chloé Sérignac (audioprothésiste et coordinatrice) : chloemarieserignac@gmail.com

Un implant cochléaire, c'est quoi ?

L' implant cochléaire

C'est un dispositif médicalement implantable placé directement dans l'oreille interne, dont le rôle est de stimuler le nerf auditif.
Il est alimenté par une partie externe, appelée le processeur, qui doit être porté toute la journée puis rechargé la nuit, comme un appareil auditif traditionnel.

L'implantation cochléaire nécessite une opération chirurgicale qui est irréversible. Les candidats à l'implantation sont donc méticuleusement sélectionnés.

Il est ainsi possible de recréer une audition chez des personnes qui l'ont pratiquement totalement perdue.

A qui s'adresse un implant cochléaire ?

Un implant cochléaire est proposé aux patients présentant des surdités bilatérales très importantes, stables ou fluctuantes, face auxquelles les appareils auditifs traditionnels restent inefficaces.

D'autres indications peuvent être posées pour les patients ayant une surdité totale sur une seule des deux oreilles, et souffrant d'acouphènes très invalidants pour lesquels un masquage par appareil auditif est impossible.

Attention, tout le monde ne peut pas bénéficier d'un implant cochléaire, c'est pourquoi il est important d'en parler à votre médecin ORL ou votre audioprothésiste.

Avant le bilan de pré-implantation

Où réaliser son bilan de pré-implantation ?

Les consultations d'un bilan de pré-implantation se déroulent exclusivement à l'hôpital.

A Nice, les consultations adultes ont lieu à l'IUFC (Institut Universitaire de la Face et du Cou), la branche ORL du CHU, qui se situe dans les locaux du Centre Antoine Lacassagne (voir les coordonnées détaillées en dernière page).

Les consultations pédiatriques ont lieu dans le service d'ORL des Hôpitaux Pédiatriques de Nice CHU - Lenval.
Pour toute information concernant le parcours de pré-implantation chez l'enfant, vous pouvez contacter le service d'ORL pédiatrique par téléphone au 04 92 03 03 20 ou par mail :

secretariat . orl @ hpu . lenval . com

Compte-rendu audioprothétique

Il est primordial d'avoir réalisé une visite récente chez votre audioprothésiste, afin qu'il s'assure du bon fonctionnement et du réglage optimal de vos appareils auditifs avant le bilan.
Il effectuera un compte-rendu d'appareillage, élément indispensable afin que l'équipe ait le plus de précisions possible sur votre matériel auditif.

Si vos appareils sont trop anciens, il vous est possible de bénéficier d'un essai pour des appareils auditifs de dernière génération afin d'avoir le meilleur équipement possible pour le bilan.

Le bilan de pré-implantation cochléaire (1/2)

01 - Le bilan médical

Le chirurgien ORL vous reçoit pour faire le point sur votre audition et l'historique de votre pathologie. Il s'appuie sur les comptes-rendus communiqués par votre ORL et votre audioprothésiste de ville.
C'est lui qui prescrit le bilan de pré-implantation, et vous revoit ensuite pour décider si une implantation est possible. Si les dossiers ORL et audioprothétique sont complets, il peut décider de vous prescrire le bilan et de faire le point avec vous une fois tous les examens réalisés.

02- Le bilan auditif et vestibulaire

L'équipe d'explorations fonctionnelles réalise le bilan auditif, qui comprend l'identification de sons, la reconnaissance de mots au casque et des tests objectifs du nerf auditif, puis le bilan vestibulaire, qui analyse votre équilibre.

03- Le bilan orthophonique

L'orthophoniste fait un point sur l'historique de votre audition, et sur vos capacités de communication. Il estime ainsi votre degré de gêne quotidienne avec votre surdité, et vos capacités de lecture labiale. Le bilan consiste en une répétition de mots et de phrases à voix naturelle.

04 - Le bilan audioprothétique

L'audioprothésiste s'attache à l'historique de votre pathologie et de votre appareillage auditif, puis réalise un bilan de vos capacités auditives avec vos appareils afin de quantifier leur apport.
Pour la fiabilité du test, il est primordial que votre audioprothésiste de ville ait vérifié vos appareils le plus récemment possible.

05 - Le bilan psychologique

Un psychologue peut vous recevoir afin d'évoquer votre parcours et le retentissement de la surdité sur votre quotidien, de s'assurer que vous avez compris les enjeux d'une éventuelle opération, et que vos attentes sur la réhabilitation sont réalistes.

Le bilan de pré-implantation cochléaire (2/2)

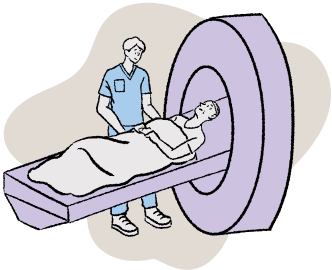

06 - Le bilan d'imagerie

C'est le seul examen qui peut être réalisé à l'extérieur du CHU de Nice. Le radiologue vous fait passer un scanner et un IRM (sauf éventuelles contre-indications), puis vous remet son rapport avec soit les codes d'accès, soit directement les CD des imageries, qu'il faudra apporter lors de votre consultation médicale.

07- La rencontre avec des associations de patients implantés

Il est conseillé, dans la mesure du possible, de se mettre en lien avec des associations de patients implantés cochléaires en amont de l'implantation.

Tous les premiers mercredis du mois, les bénévoles de l'**Association Cisic** vous reçoivent au 5ème étage de l'IUFC, afin d'échanger autour de leurs expériences avec l'implant.

Ils sont là pour vous écouter, vous rassurer et vous donner des conseils si vous en ressentez le besoin.

Vous pouvez aussi commencer à vous renseigner sur les différentes marques d'implants cochléaire qui existent.

Pas besoin d'avoir un rendez-vous médical pour se rendre à la permanence, et tout le monde y est le bienvenu !

Contact :
nice . cisic @ gmail . com

08 - La synthèse médicale et la décision d'implantation

Le chirurgien ORL vous reçoit et fait le point sur les résultats des examens du bilan de pré-implantation. Si l'implantation cochléaire est indiquée, il vous en explique le déroulement et vous propose une date opératoire.

Il vous remet également le Livret thérapeutique qui détaille tout ce que vous aurez besoin de savoir sur la suite du parcours.

La secrétaire vous fixe ensuite un rendez-vous de pré-anesthésie et un échange avec la coordinatrice afin de choisir la marque d'implant qui vous conviendrait le mieux.

Le choix et le délai pour vous faire implanter vous appartiendront toujours.

Et après l'implantation...

Le suivi médical

Vous revoyez le chirurgien lors du rendez-vous post-opératoire, puis lorsque vous en avez besoin au cours de votre parcours.
Dans ce cas, l'équipe de suivi de réglages peut programmer ce rendez-vous rapidement si nécessaire.

L'équipe de réglage et de rééducation

Les réglages sont réalisés par les audioprothésistes de l'hôpital.
Au départ, les réglages sont assez rapprochés, puis ils s'espacent progressivement à mesure de vos progrès.
Des bilans orthophoniques réguliers permettent de quantifier pas à pas votre récupération, et de préciser les points à continuer de travailler.

La permanence des bénévoles implantés cochléaires

Tous les premiers mercredis du mois, les permanences sont accessibles à tous, quel que soit le stade d'implantation.
Vous pouvez y parler de votre évolution, donner de vos nouvelles... et échanger avec de futurs patients à votre tour.

Pas besoin d'avoir un rendez-vous médical pour se rendre à la permanence, et tout le monde y est le bienvenu !

Contact :
nice . cisic @ gmail . com

Les praticiens de ville

En parallèle de votre prise en charge à l'hôpital, vos praticiens de ville continuent à vous prendre en charge.
Votre ORL surveille votre audition, votre audioprothésiste surveille votre appareillage auditif, et votre orthophoniste assure le suivi de votre rééducation post-implantation.

Paroles de patients implantés cochléaires*

*Témoignages recueillis sur le site du Cisic

Denis

Retraité, implanté à 68 ans

Lors de ma première activation, je perçois un son, métallique, robotique, un grésillement continu et incompréhensible.
Dès cet instant, je suis confiant pour réentendre.
Mes deux petits-enfants âgés de deux ans, c'est magnifique de les entendre brailler !
C'est dérangeant pour certains, mais après avoir été totalement sourd pendant 9 mois, c'est une joie et un miracle !

Loïse

Etudiante, implantée à 22 ans

Tout a commencé par les bruits du quotidien. Il y avait ceux que je n'avais jamais plus entendu depuis que j'étais devenue sourde et que je redécouvrais. La voix des mes proches, aussi, a retrouvé toute sa palette d'émotions, j'ai eu immédiatement l'impression de mieux les comprendre, au sens propre comme au figuré !

En novembre 2014, je me suis rendue à l'hôpital pour que l'on active le tout. A partir de là, tout s'est enchaîné. Durant une année entière, à force de réglages et de séances d'orthophonie, j'ai fais des progrès. Et quels progrès !

Je suis partie pour un premier voyage, j'ai fait un stage professionnel, j'ai pris mon premier appartement en colocation avec des inconnus, j'ai joué le rôle principal dans un court-métrage traitant de la surdité j'ai recommencé à prendre des cours de théâtre.

Paroles de patients implantés cochléaires*

*Témoignages recueillis sur le site du Cisic

Amine

J'ai 25 ans, je suis d'origine tunisienne et je suis arrivé en France à l'adolescence.
Après avoir porté plusieurs années des appareils auditifs, je me suis fait implanter en 2018 et tout de suite, j'ai repris confiance en moi.
Depuis, cela m'a permis de remporter des concours de patisserie et de chocolaterie en Île-de-France !

Chef pâtissier, implanté à 19 ans

Ma première impression fut une grande surprise, car je ne m'attendais pas à entendre un son si mécanique, si robotique. Je ne comprenais pas grand-chose, car j'entendais comme des grésillements en permanence dans mon oreille gauche.

Après plus de 3 ans sans pouvoir écouter de la musique, cette semaine pour la première fois, j'ai pu entendre et reconnaître un morceau, quelle joie ! Pareil, pour la télé, j'arrive petit à petit à comprendre des mots. Les films restent compliqués, mais les informations par exemple, j'arrive à comprendre certaines choses.

Alexandra

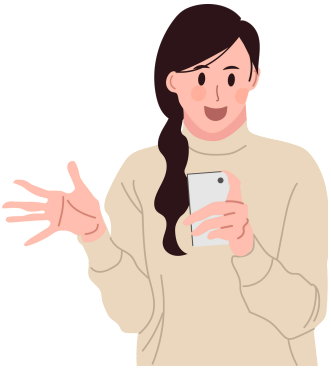

Dans la voiture, je comprends enfin mon fils quand il me parle. L'autre jour, on a rejoint nos voisins à la plage, et j'ai réussi à suivre la conversation. Cela ne m'était pas arrivé depuis très longtemps. J'ai ressenti une joie immense. Je ne regrette pas du tout la décision de me faire implanter, même si le parcours n'est pas facile.

Mère de famille, implantée à 43 ans

Paroles de patients implantés cochléaires*

*Témoignages recueillis sur le site du Cisic

Lydia

Retraitée, implanté à 72 ans

Mon quotidien avant l'implantation était compliqué, car je m'isolais de plus en plus de mes amis et de ma famille. Je ne pouvais plus téléphoner, je communiquais uniquement par SMS. Les repas de famille étaient vraiment très pénibles pour moi, je ne participais pas aux conversations !

L'opération s'est bien passée. L'activation du processeur par l'audioprothésiste a été effectuée un mois après. Ça a été un peu pénible pour moi, car j'entendais en permanence des bruits métalliques, ma voix était celle d'un robot ! Heureusement que ça n'a pas duré. Les réglages tous les mois ont bien amélioré la situation.

J'ai commencé la rééducation au mois d'avril, un mois et demi après l'intervention, avec deux séances par semaine. Les débuts ont été laborieux mais j'ai quand même progressé rapidement. C'est très important de faire ces séances d'orthophonie car on réapprend à entendre les sons.

L'implantation s'est bien passée, j'ai suivi le processus. Les réglages, tous les mois, puis toutes les années... Jusqu'à une amélioration d'écoute.

Nudia

Agent d'hôtellerie, implantée à 40 ans

Mes débuts avec les implants ont été un peu difficiles, surtout pour les sorties, il fallait que je sois accompagnée.
Aujourd'hui, je parle au téléphone et j'entends très bien.

Paroles de patients implantés cochléaires*

*Témoignages recueillis sur le site du Cisic

Joelle

Dès que le CHU a pris la décision de m'implanter, j'ai ressenti une véritable libération.
J'avais toujours caché ma surdité. Je m'étais surpassée et je m'étais épuisée !
J'ai repris mon travail, d'abord en mi-temps thérapeutique, puis je suis retournée défendre mes dossiers dans les tribunaux. Mon implant a fait des merveilles, je n'étais plus obligée de connaître mes dossiers par cœur pour palier à ma surdité. Je suis retournée manger avec mes collègues à la cantine, j'ai pu retrouver une forme de sérénité.

Attachée juridique, implantée en 2005

C'est plutôt lorsque j'ai eu « le vrai » premier réglage que j'ai eu la sensation de renaître.
La progression a été régulière pendant 1 an.
J'ai été suivi très régulièrement par une orthophoniste. Pour compléter ma rééducation hebdomadaire, je regardais des vidéos sur Youtube et des séries TV avec, puis sans sous-titrages.
Je pense que pour la rééducation, la motivation et la régularité sont les clefs de la réussite !

Je n'ai rien ressenti de vraiment spécial lors de l'activation, le régleur a souhaité y aller en douceur

Alexis

Grâce à mes processeurs, je mène une vie parfaitement normale maintenant. Je réponds au téléphone sans aucun problème quand quelqu'un m'appelle. Quand je conduis, j'aime écouter des podcasts et de la musique. Lorsque je participe à des événements sportifs, j'entends désormais les encouragements et les acclamations des spectateurs ! Et ça change tout sur la motivation !

Coach sportif, implanté à 40 ans

L'Institut Universitaire de la Face et du Cou

L'Institut et le CIAM

L'IUFC fait partie du Groupement de Coopération Sanitaire du CHU de Nice et du Centre Antoine Lacassagne.
Il abrite le CIAM « Centre d'Implants Auditifs Adulte des Alpes-Maritimes » dirigé depuis 2014 par le Pr Nicolas Guevara et coordonné par Chloé Sérignac.

Adresse IUFC

31, avenue de Valombrose - 06103 Nice Cedex 2
Tel : 04.92.03.17.18 / Mail : iufc@chu-nice.fr

Stationnement : Parking payant Valombrose

Transports en commun :

- Tramway ligne 1 direction Hôpital Pasteur - Arrêt Hôpital Pasteur
- Bus ligne 35 direction Cernuschi - Arrêt Lacassagne
- Bus ligne 8 direction Hôpital Pasteur - Arrêt Hôpital Pasteur

Nous contacter

Votre médecin vous envoie vers la consultation de l'IUFC pour un avis sur l'implant cochléaire :

ciam @ chu - nice . fr

Ce livret a été réalisé avec minutie par l'équipe du CIAM de l'IUFC Nice

Pour toute question ou renseignement pour une ré-utilisation ou une reproduction, merci d'en contacter les autrices :

Mélanie Falaschi >> melaniefalaschi.ortho @ gmail.com
Camille Martinsky >> cmartinsky.orthophoniste @ gmail.com
Chloé Sérignac >> chloemarieserignac @ gmail.com